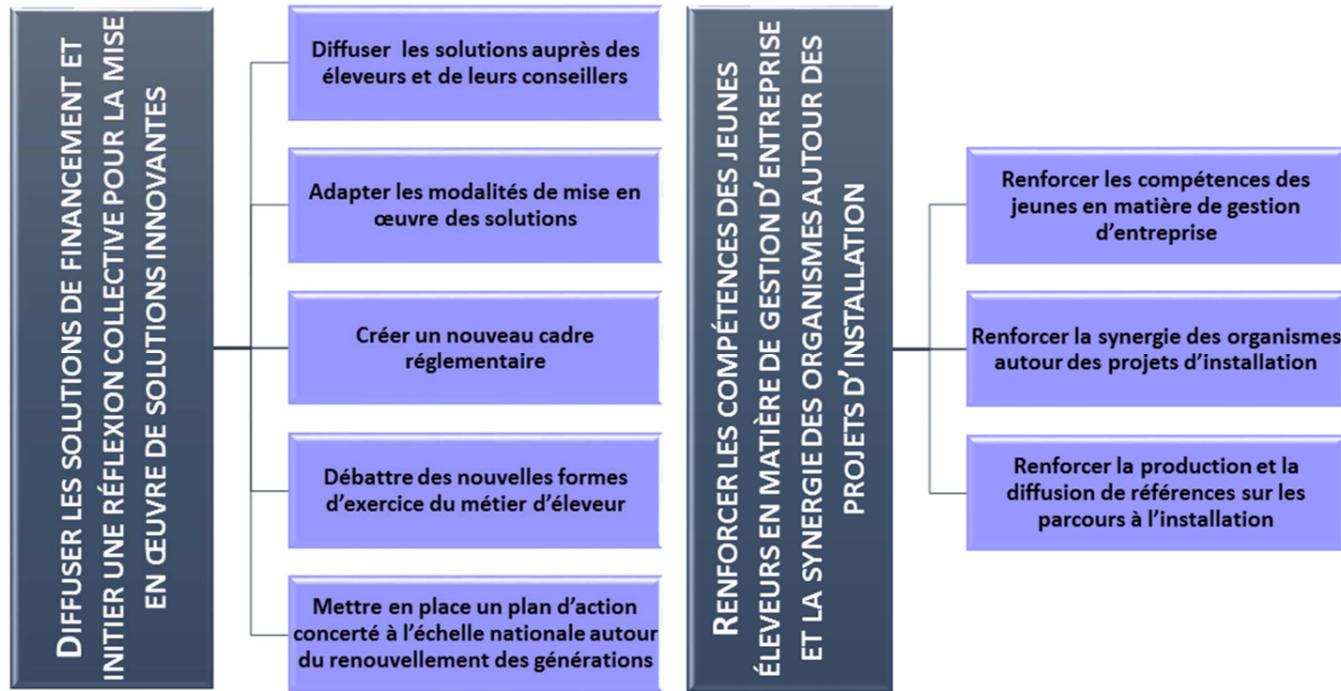




Des recommandations sur les outils financiers et pour mobiliser les acteurs autour de la question du financement de l'installation.

Les fortes évolutions du contexte laitier bougent les lignes en matière de projets et de profils des candidats. **Les formes de financement doivent donc impérativement évoluer et l'appropriation d'innovations d'outils financiers** (au sens large) **par les acteurs est nécessaire** pour répondre aux nouveaux besoins identifiés. La question de la surévaluation des valeurs d'actifs à la reprise, qui n'est pas à résoudre par des solutions de financement, doit aussi être réaffirmée et traitée en parallèle. Il faut en effet d'abord revoir ces valeurs avant de rechercher de nouvelles formes de financement.



BILAN

Les installations sociétaires posent moins de problèmes de financement que d'autres types de projets. En revanche, le problème récurrent rencontré par les associations d'éleveurs est plutôt lié à l'humain : une mauvaise gestion des relations humaines et de la communication entraîne souvent des ruptures d'associations. Peut-être donc qu'un autre levier indirect pour lever les freins financiers serait de **travailler sur les relations humaines afin d'encourager l'installation en association.**

Pour les autres types d'installations qui posent plus problème, il existe de nombreuses solutions financières pour accompagner les porteurs de projet. Mais une partie de ces solutions n'est pas suffisamment utilisée, faute d'être bien connue des éleveurs. **Mieux faire connaître les solutions existantes est une façon simple de lever les freins financiers et valoriser le travail déjà réalisé/ existant.**

Le métier d'éleveur évolue, tant par les nouveaux publics qui rejoignent les rangs, par les nouveaux projets parfois atypiques ou par l'agrandissement des fermes qui suppose des évolutions du travail. Pour assurer que le montage du projet sera solide, et donc rassurer les banques, il faudra également prévoir de **faire évoluer l'accompagnement des porteurs de projet.** Ce travail devrait idéalement se faire de façon collective, avec un renforcement de la synergie des organismes autour des projets d'installation.



Les solutions de financement pour aider l'installation des jeunes agriculteurs dans le secteur laitier

Étude de FranceAgriMer, réalisée par l'Institut de l'Élevage en partenariat avec l'AS AFA Nord-Pas-de-Calais, le Cerfrance Poitou-Charentes, la Chambre d'agriculture de l'Aveyron et Blézat-Consulting

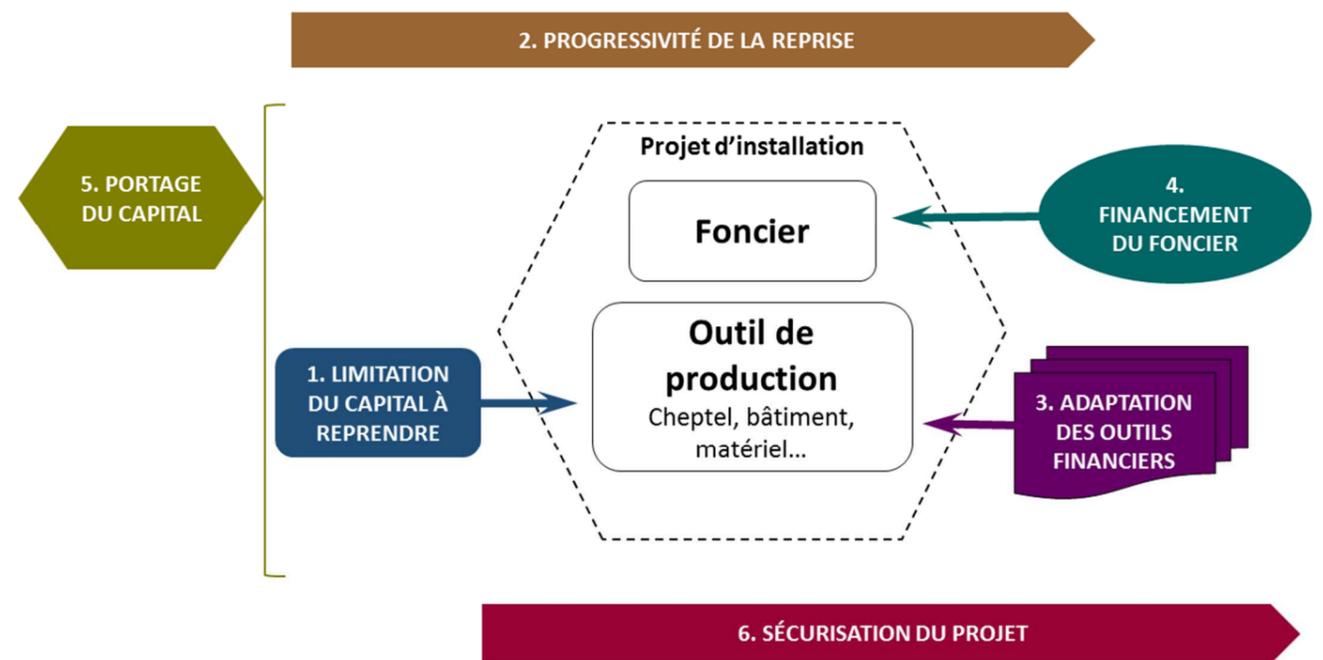
Contexte Assurer le renouvellement des générations en élevage est devenu un enjeu majeur pour les filières en France. La filière laitière est certainement une de celles pour laquelle cet enjeu est le plus crucial. En effet, les installations en élevage laitier supposent des investissements plus importants, avec une rentabilité souvent réduite. La filière souffre également d'un manque d'attractivité liée au travail important demandé (astreinte de la traite, etc.) et à des niveaux de revenus limités.

Objectifs Face aux enjeux de renouvellement des générations d'éleveurs dont la pyramide des âges évolue défavorablement, cette étude vise à proposer des solutions aux difficultés d'installation au sein des filières laitières (bovin, caprin, ovin), en ciblant la question du financement de l'installation.

Méthode L'étude s'est appuyée sur un diagnostic de la situation actuelle en France, permettant d'identifier et de caractériser des situations « à problèmes », sur une analyse des outils financiers déjà mis en place en France et dans certains États membres de l'Union européenne et sur une étude de faisabilité de pistes de financements adaptés à la diversité des situations.

La réussite d'une installation sur le plan économique et financier repose sur la capacité du candidat à constituer un outil de production en cohérence avec la main-d'œuvre, le projet technique et le potentiel économique du système et à mobiliser les outils financiers les mieux adaptés à son projet. Les solutions financières pour aider à l'installation des jeunes dans le secteur laitier ont été sélectionnées dans un large périmètre. Les propositions de financement comprennent des solutions strictement financières mais aussi des solutions ayant un impact financier indirect. Les solutions proposées sont issues d'enquêtes d'experts en France et d'une analyse de solutions des pays étrangers.

➤ **Une trentaine de solutions de financement répertoriées** (20 font l'objet de fiches détaillées) : des solutions déjà opérationnelles ou plus innovantes, peu ou pas encore utilisées dans le secteur laitier français. Elles sont classées selon les problématiques d'installation auxquelles elles répondent et regroupées selon 6 thèmes.



➤ Pour en savoir plus, voir le rapport de l'étude et les 20 fiches solutions détaillées.

1. LIMITATION DU MONTANT DU CAPITAL À REPRENDRE

➤ Limiter le capital à reprendre et à financer.

- 1.1. Reprise « gagnant-gagnant »
- 1.2. Location des bâtiments
- 1.3. Mise en commun de matériel
- 1.4. Crédit-bail ou leasing (fiche n°1)
- 1.5. Délégation de l'élevage des génisses (fiche n°2)
- 1.6. Location de cheptel (fiche n°3)

2. PROGRESSIVITÉ DE LA REPRISE

➤ Permettre une reprise progressive du capital.

- 2.1. Reprise progressive des parts sociales
- 2.2. Reprise progressive du capital *via* une phase de salariat (fiche n°4)

3. ADAPTATION DES OUTILS FINANCIERS

➤ Répondre à différentes problématiques financières de l'installation : outils proposés par des intervenants non bancaires (cédants, collectivités régionales, plateformes internet), d'adaptations techniques de prêts bancaires classiques ou encore d'un dispositif fiscal.

- 3.1. Prêt familial
- 3.2. Subventions et aides diverses
- 3.3. Prêt *in fine* (fiche n°5)
- 3.4. Financement participatif (fiche n°6)
- 3.5. Prêts d'honneur à taux zéro (fiche n°7)
- 3.6. Solutions mises en œuvre par le cédant (fiche n°8)
- 3.7. Allongement de la durée des prêts (fiche n°9)
- 3.8. Prêts de carrière (fiche n°10)
- 3.9. Dotation Unique Épargne et Transmission (DUET) (fiche n°11)

4. FINANCEMENT DU FONCIER

➤ Limiter le coût d'achat du foncier à la reprise.

- 4.1. Portage temporaire du foncier (fiche n°12)
- 4.2. Achat du foncier par un/des tiers (fiche n°13)

5. PORTAGE DU CAPITAL

➤ Limiter le coût d'achat du capital à l'installation par le jeune grâce à un portage de capitaux par des investisseurs ou par la mise en œuvre de formes sociétaires organisant la dissociation entre capital et travail.

- 5.1. Formes sociétaires coopératives (fiche n°14)
- 5.2. Share farming (fiche n°15)
- 5.3. Société de fait avec statut de copropriété (fiche n°16)
- 5.4. Fonds d'investissement (fiche n°17)

6. SÉCURISATION DU PROJET

➤ Permettre aux banques de limiter les risques liés au non-remboursement des emprunts qu'elles accordent ou permettre aux jeunes installés d'atténuer les impacts financiers en cas de forte baisse du prix du lait.

- 6.1. Fonds de garanties (fiche n°18)
- 6.2. Prêts flexibles (fiche n°19)
- 6.3. Dispositifs de sécurisation du prix du lait (fiche n°20)

Cinq problématiques ont été identifiées dans l'étude ; toutes les solutions ne sont pas adaptées à toutes ces problématiques ; et certaines limites peuvent parfois être constatées.

REPRISE AVEC MODERNISATION : 6 solutions

- 5.3. la société de fait avec copropriété, en précisant les modalités de financement des investissements de modernisation ;
- 3.7. l'allongement de la durée des prêts, sans que cela contribue à augmenter la valeur de reprise ;
- 3.9. la dotation unique épargne et transmission, qui n'a cependant pas d'existence réglementaire à ce jour ;
- 6.3. le dispositif de sécurisation du prix du lait : à ce jour, les modalités (seuil de prix) ne rendent pas cette mesure suffisamment attractive ;
- 6.2. le prêt flexible : comme le dispositif de sécurisation du prix du lait, il doit être adapté pour répondre au mieux au besoin de sécurisation du revenu des jeunes durant les premières années d'installation ;
- 6.1. les fonds de garanties.

REPRISE AVEC AGRANDISSEMENT : 8 solutions

Aux 6 solutions considérées comme très pertinentes pour financer la reprise avec modernisation s'ajoutent :

- 1.5. la délégation de l'élevage des génisses, particulièrement adaptée quand les capacités productives de l'exploitation sont limitées ;
- 5.4. les fonds d'investissement issus de la filière dont la motivation est la sécurisation de leur approvisionnement.

MANQUE D'APPORT PERSONNEL ET/OU DE GARANTIE : 10 solutions

Mêmes solutions que pour financer une reprise avec modernisation, avec 4 autres solutions :

- 2.1. et 2.2. l'installation progressive ;
- 3.4. les prêts participatifs, qui ont un effet levier sur l'accès aux prêts bancaires et portent sur des montants limités ;
- 3.6. les solutions vendeur ;
- 5.2. le Share farming (même s'il n'est pas adapté en l'état à la situation française).

CRÉATION EX NIHILO D'UN ATELIER LAITIER : 8 solutions

- 1.5. la délégation de l'élevage de génisses ;
 - 3.7. l'allongement de la durée des prêts ;
 - 5.1. les formes sociétaires coopératives, peu connues en agriculture et qui ne permettent pas d'accéder aux aides (d'installation, du 2nd pilier de la PAC) : des évolutions réglementaires sont nécessaires ;
 - 5.3. la société de fait avec statut de copropriété ;
 - 5.4. les fonds d'investissement issus de la filière ;
 - 6.1. les fonds de garanties ;
 - 6.2. le prêt flexible ;
 - 6.3. les dispositifs de sécurisation du prix du lait.
- La location de vaches (1.6.) pourrait être potentiellement une solution pertinente en cas de création d'atelier mais elle implique une bonne qualité génétique, des garanties sanitaires et des charges locatives modérées (les dispositifs de location actuels sont très coûteux).

FINANCEMENT DU FONCIER : des solutions nombreuses, selon régions et acteurs

- 4.1. le portage temporaire ;
 - 4.2. l'achat par des tiers ;
- avec toutefois quelques limites : absence de solution à l'issue de la phase temporaire, déconnexion entre les tarifs de fermage et la valeur des terres...
D'autres solutions pertinentes :
- 3.7. l'allongement de la durée des prêts ;
 - 3.8. le prêt de carrière ;
 - 5.2. le Share farming.